

# Comptabilité

## DÉCLARER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

### OBJECTIFS :

**Comprendre les principes fondamentaux et les démarches administratives pour déclarer et optimiser la contribution économique territoriale (CET), en maîtrisant les bases d'imposition, les calculs, et les obligations légales associées.**

- Analyser les bases d'imposition de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Calculer la valeur locative imposable et les montants de CFE et CVAE
- Interpréter les règles de dégrèvement liées au plafonnement de la CET
- Réaliser les démarches administratives de déclaration et de paiement de la CFE et de la CVAE
- Appliquer une stratégie de gestion fiscale efficace en intégrant les notions de plafonnement, dégrèvements et obligations spécifiques à la CET pour minimiser les coûts fiscaux.

### PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

#### Prérequis :

Familiarité avec la gestion administrative ou financière d'une entreprise, notamment les taxes et déclarations fiscales.

#### Accessibilité :

- Toute personne en charge de la gestion fiscale ou comptable dans une entreprise, responsable des déclarations fiscales liées à la CFE et à la CVAE.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

**DURÉE : 1 jour / 7 heures**

**V25.1**  
**màj : 01/25**

### Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

### Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

### Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

---

# Contenu de la formation

## ***La cotisation foncière des entreprises***

- Base d'imposition
- Les biens passibles d'une taxe foncière
- Les biens concernés
- Détermination de la valeur locative imposable
- Réductions et abattements applicables
- Calcul de la CFE
- Quand et comment verser la CFE

## ***La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises***

- Base d'imposition
- Détermination de la valeur ajoutée
- Plafonnement
- Calcul de la CVAE
- Quand et comment verser la CVAE

## ***Plafonnement de la CET***

- Dégrèvement lié au plafonnement